

Communauté de Communes de la Vallée de la Coole

Séance du 10 Septembre 2013

L'an deux mille treize et le dix septembre à vingt heures trente, le Conseil de la Communauté de Communes de la Vallée de la Coole s'est réuni dans la salle de la mairie de COUPETZ, sous la présidence de Monsieur Jean LACOURT, Président.

Date de la convocation : le 04 Septembre 2013

Mme Claudine BRULHART est proposée secrétaire de séance.

Titulaires présents: Catherine DETHUNE, Pierre HUET, Pascal BIERI, Jean LACOURT, Pascal VANSANTBERGHE, Claudine BRULHART (Suppléante de Frédérique ORSINI), Bernard MILLON, Dominique MILLON, Denise CACHIER, Sylvain ROGER, Anthony JEANSON, Audrey SCHULLER (Suppléante de Sylvain OURY), Francis ROLLET.

Suppléants présents: Claude SALLET, Laurence DETOUR.

Excusés : Frédérique ORSINI, Sylvain OURY, Gisèle GREZ, Chantal FERRE, Patrice BIERI, Marc DEFORGE, Luc MILLON, Muriel RENAULT.

AFFAIRES SCOLAIRES

La commission s'est réunie le 09 septembre.

Les fiches horaires du car sont arrivées tardivement avec une modification de 10 minutes, ce qui a une incidence sur le poste de l'accompagnatrice du car. Le matin, elle doit arriver plus tôt. Le soir, elle doit désormais descendre à Faux-Vésigneul où le car stationne et rentrer par ses propres moyens à l'école de Nuisement où elle effectue du ménage. Si un enfant n'est pas repris par un adulte dans une des communes entre Nuisement et Faux-Vésigneul, le SMTS fera appel au maire de la commune concernée, à la gendarmerie ou en dernier recours ramènera l'enfant à l'école.

Effectifs :

Pour la rentrée de septembre, 159 enfants sont répartis de la manière suivante :

En maternelle : 24 petits + 27 moyens/grands ;

En primaire : 10 grands + 10 CP (soit une classe de 20 élèves), 23 CE1, 6 CE1 + 16 CE2 (soit une classe de 22 élèves), 6 CE2 + 14 CM1 (soit une classe de 20 élèves) et 23 CM2. Une proposition de découpage des classes a été faite.

La garderie du matin est toujours assurée sur 2 sites (Ecury et Nuisement).

La cantine accueille environ 30 enfants de maternelle et 70 à 75 primaires chaque jour. Le fournisseur de repas ELIOR ne pose pas de soucis sauf pour le conditionnement des repas adultes présenté en barquettes de 6 à la place de barquettes individuelles.

La garderie du soir concerne 20 maternelles et l'étude surveillée, 22 à 30 primaires par jour en moyenne. L'an dernier, les études du soir gratuites accueillaient environ 40 enfants.

La garderie du mercredi midi compte 13 enfants environ et une quinzaine d'élèves sont inscrits à l'AFR d'Ecury le mercredi après-midi.

TAP (Temps d'Activités Périscolaires):

Les tableaux des activités TAP sont présentés à l'assemblée par classe, puis par intervenant. L'inspecteur d'académie est venu à l'école le premier jour des TAP afin de connaître l'organisation de notre école. Deux réunions ont eu lieu avec les enseignants et les agents afin de solutionner les différents problèmes d'organisation. Les enfants de petite section de maternelle doivent être réveillés et pleurent. Ils ne participeront pas aux TAP et feront la sieste jusqu'à Noël, en accord avec la directrice.

Le montant des achats de fournitures pour les TAP s'élève à environ 3 200€ sur les 3 500€ initialement prévus.

Personnel :

Les grands ménages ont été effectués par tous les agents de l'école du 28 au 30 août

. Les postes mis en place à la rentrée de septembre ont été présentés aux agents, qui les ont acceptés.

Les principes suivants ont été retenus:

- Laisser au maximum les agents dans leur fonction précédente,
- Faire en sorte qu'un agent ne quitte jamais son poste seul, pour un meilleur respect des horaires,
- Limiter les trajets des agents qui habitent le plus loin,
- Le ménage des classes maternelles doit être effectué par les ATSEM,
- Optimiser les fonctions de chacune pour une meilleure gestion budgétaire.

Travaux:

Partage Travail a repeint les nez de marches de l'escalier de l'école, désherbé le talus et effectué du nettoyage sous le préau. Lustral a nettoyé les vitres et les sols, Mirandel a effectué la maintenance du chauffage et de la ventilation, et Meuse Métal est intervenu sur la passerelle.

Suite aux travaux, les peintures du dortoir et du couloir de maternelle devront être refaites.

Une commande groupée avec les autres CC peut être effectuée pour l'achat de 2 TBI (tableaux blancs interactifs) pour la maternelle. Le FEDER offre aux collectivités la possibilité de déposer un dossier de demande de subvention relatif au projet «E N T» (Espace Numérique de travail). Le président propose à l'assemblée d'adresser une demande de subvention au FEDER.

<i>Résultat du vote:</i>	Pour:	13/13
	Contre:	0/13
	Abstention:	0/13

GYMNASE

La commission s'est réunie le 5 septembre 2013 pour travailler sur l'assainissement du gymnase et la convention de passage entre la CCVC et la commune de Nuisement.

Le permis de construire qui sera déposé dans la semaine, ne comportait pas de dossier d'assainissement.

La convention de passage et de services reprend la totalité des accords passés entre la CCVC et la commune de Nuisement (voiries, coûts des diverses prestations -dénégement, entretien des espaces verts,...)

Cette convention devra être présentée à l'assemblée plénière d'octobre 2013.

SPANC

La commission se réunira le 18 septembre 2013 à Marson.

Les délibérations relatives au dossier de réhabilitation seront prises lors de l'assemblée plénière d'octobre 2013.

BUDGET

Le Président demande aux maires des communes membres si des abattements fiscaux sur la taxe d'habitation sont pratiqués dans leur collectivité. Si une commune pratique cet abattement, il s'applique automatiquement à l'intercommunalité associée. Pour que cette mesure ne soit pas applicable après la fusion, il y a lieu de délibérer avant le 1^{er} octobre 2013.

Il semble qu'aucune commune membre de la CCVC n'applique cet abattement.

L'assemblée décide de ne pas appliquer à l'EPCI d'éventuels abattements fiscaux appliqués par les communes.

<i>Résultat du vote:</i>	Pour:	11/13
	Contre:	1/13
	Abstention:	1/13

COMPTES RENDUS DES REUNIONS ET COMMISSIONS

Néant.

QUESTIONS DIVERSES

Le bulletin d'information de la CCVC a été distribué. Il manque des exemplaires dans plusieurs communes. La CCVC transmettra les exemplaires manquants.

La CCVC publiera prochainement un bulletin d'information concernant les services périscolaires et leurs tarifs.

La commission gouvernance intercommunautaire se réunira le 24 septembre pour déterminer le siège social, le nom ainsi que le lieu des bureaux de la future communauté de communes.

Prochaines réunions:

- * Commission **Environnement** Interco: Mercredi 18 Septembre à 20h30 à Marson
- * Commission **Budget**: Jeudi 19 Septembre à 20h30 à Coupetz
- * Commission **Gouvernance** Interco : Mardi 24 Septembre à 20h30 à St Germain la Ville
- * Commission **Gymnase**: Mercredi 25 Septembre à 20h30 à l'école
- * Commission **Communication** CCVC : Jeudi 26 Septembre à 20h30 à l'école
- * Commission **Scolaire** : Lundi 30 Septembre à 20h30 à l'école

La prochaine Assemblée plénière est fixée au Mardi 08 Octobre 2013 à 20h30 à Coupetz.